

Grand débat national (GDN)

**Réunion organisée à l'initiative
de la municipalité de Saint Médard d'Eyrans (33650)
Vendredi 15 février 2019**

Compte rendu rédigé à partir des notes prises en séance par Martine RANCEZE et Jean-Robert THOMAS.

Préalable :

Cette réunion est organisée à l'initiative de la municipalité de Saint Médard d'Eyrans.

On dénombre entre 60 et 70 personnes présentes.

Elle est encadrée par deux médiateurs de l'Association Nationale des Médiateurs : **Matthias Poniowski et Erik Loot.**

Christian Tamarelle, maire de Saint Médard d'Eyrans introduit le débat en rappelant les règles minimales qui l'encadrent. Il s'appuie sur la [charte du grand débat](#) accessible depuis le site du Grand Débat.

Il propose que la discussion s'engage sur les quatre thèmes avancés pour le Grand Débat (la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics) mais n'interdit pas qu'elle ouvre sur tous sujets que l'assistance souhaite évoquer ce soir.

Afin de respecter le droit à l'image de chacun Christian Tamarelle demande si une personne de l'assistance refuse que des photos soient prises et diffusées à l'occasion de cette réunion : devant ce droit réclamé par une personne il est donc décidé qu'aucune photo ne sera prise et diffusée à l'occasion de publications, comptes rendus... liés à cette réunion du Grand Débat.

Christian Tamarelle nous informe que Madame la députée Sophie Mette ne peut être présente ce soir car retenue en commission à l'Assemblée Nationale.

Erik Loot précise avant de donner la parole aux personnes présentes qu'il veille au bon déroulement des débats sans entrer sur le fond.¹ Les médiateurs agissent sur la forme seulement, ils sont indépendants, neutres et impartiaux.

Notes prises au fil de l'eau

Nota - Chaque paragraphe précédé d'un ¶ correspond à l'intervention d'une personne de l'assistance.

¹ On peut se référer au [Code National de déontologie](#) du médiateur accessible depuis le site de l'Association Nationale des médiateurs.

👉 On a parlé de propositions faites par les citoyens au cours du grand débat. Mais quel en est l'esprit si le gouvernement en place, et le président de la République, continuent de passer en force dans les différentes mesures prises ?

👉 Je vais poser des questions mais je n'ai pas de solution. Avant on avait des instituteurs. Aujourd'hui on parle de professeur des écoles. Les retraités instituteurs devaient entrer dans le corps des professeurs des écoles. Depuis des années rien ne se passe sur ce sujet et les instituteurs en retraite deviennent de plus en plus vieux : combien en restera-t-il dans quelques années ? Que répond le ministre Jean-Michel Blanquer sur cette question ?

👉 Tout le monde parle de « dépenses ». Je me suis intéressé aux « privilèges » : je voudrais que l'on supprime les privilèges. On voit par exemple les membres du Sénat s'octroyer une prime de fin d'année de 8000 euros. La fixation des salaires des députés de l'Assemblée Nationale est faite par les députés eux-mêmes. Un petit fonctionnaire de l'Assemblée Nationale peut être rémunéré entre 6000 et 9000 euros/mois.

La Chambre économique et sociale ne devrait pas rémunérer tous ces membres notamment ceux qui perçoivent un salaire par ailleurs. On peut aussi citer la dépense publique inerrante aux multiples « comités Théodule ». Enfin il convient de revoir le coût pour l'Etat des avantages réservés aux anciens présidents de la République (voiture et chauffeur, cabinet et secrétaire...).

👉 Réponse apportée par Matthias Poniowski : depuis 2018, il y a obligation de fournir des justificatifs de dépenses.

👉 Comment voulez-vous que cette gabegie s'arrête puisque ce sont ceux qui en bénéficient qui votent eux-mêmes les règles qui s'appliquent en la matière.

👉 L'état vit sur un train de vie dispendieux que dénonce régulièrement la Cour des Comptes.

👉 A partir d'un certain niveau de rémunération de la haute fonction administrative, il faudrait pratiquer une vérification et une justification de celle-ci comme cela se pratique sur la grille de salaire des fonctionnaires de base.

L'Etat décide. La Cour des comptes fait des rapports, mais elle n'a aucune forme de pouvoir pour obliger à changer les options. On demande :

- Qu'il y ait un contrôle des salaires les plus élevés.
- La possibilité à la Cour des Comptes d'entraver les investissements déraisonnables et proposer une autre répartition des dépenses.

Il existe une formidable gabegie de la dépense publique pour les infrastructures (ponts...) comme celle observée pour la LGV Tours-Bordeaux (près de 8 milliards d'euros). Cet argent aurait été mieux employé pour réaliser la couronne de transport parisienne servant des millions de personnes.

👉 On subit aujourd'hui les difficultés issues de l'application de la loi NOTRe dans les collectivités territoriales. On relève notamment pour l'application de la GEMAPI des contraintes administratives de la part de l'Etat qui impose des argumentations poussées et des réglementations contraignantes.

On note aussi une surabondance d'études très coûteuses.

Au plan local il est impératif que l'Etat pousse à la libération de moyens importants pour les transports du quotidien.

☞ Selon moi le Grand Débat national c'est « dites-moi ce que vous voulez, je vous dirai comment vous en passer ».

En ce qui concerne le GPSO (projet de LGV au sud de Bordeaux) il apparaît néfaste sur tous les plans : dispendieux, inutile, écologiquement prédateur. Il fait peser une moins-value importante pour les biens immobiliers sur son tracé. Il faut choisir une alternative à la LGV comme le réclament certaines associations. Nous demandons que le projet GPSO soit abandonné.

☞ Une communication récente de LISEA sur la LGV Tours-Bordeaux montre l'accroissement significatif du trafic TGV. Que va-t-il se passer si l'on poursuit au sud de Bordeaux avec le GPSO ? Combien de trains supplémentaires sur notre territoire ? Mais je pense que le GPSO n'est plus d'actualité car les milieux gouvernementaux parlent maintenant d'une échéance possible à l'horizon 2037.

☞ Il vaut mieux mettre les 10 milliards d'euros dans les trains du quotidien. Il vaut mieux taxer les pollueurs que les citoyens quand on évoque la taxe carbone.

On pourrait se passer, par économie, du premier ministre à voir l'omniprésence du président de la République, notamment dans le Grand Débat National sur toutes les chaînes d'information. Peut-on se passer des sénateurs dans la refonte du mille-feuille administratif et de l'Etat ? C'est à étudier si l'on conserve par ailleurs une représentativité des territoires. Enfin le volet « démocratie et citoyenneté » devrait apporter la réflexion sur la représentativité des diverses composantes de la société au sein du parlement : l'application de la proportionnelle aux élections et la comptabilité effective des votes blancs est à mettre en discussion.

☞ Matthias Poniowski intervient pour demander si quelqu'un d'autre a des idées sur la problématique associée au « vote blanc ».

☞ Je voudrais que l'on comptabilise les votes blancs aux élections.

☞ Faut-il aller jusqu'à l'application d'une annulation du vote si le taux de bulletins blancs atteint un certain niveau ?

☞ Dans ce cas peut-on laisser provisoirement le pouvoir exécutif aux mains du président du Sénat : quelle conséquence pour la poursuite de l'Etat ?

☞ Il faudrait rendre le vote aux élections obligatoire.

☞ On a vu plusieurs affaires ouvertes sur le dépassement des comptes de campagnes électorales. Quelles pourraient-être les conséquences des jugements rendus sur le résultat des précédentes élections ?

☞ Quel est le poids des lobbies financiers et de leur abondement dans les comptes de campagne électorale ? En cas de dépassement, on devrait remettre en cause le résultat du vote. Et en cas de fraude avérée il faudrait astreindre le fautif à une inéligibilité de 10 ans.

Il faut rétablir la moralité et la justice pour tous en France.

On paupérise la population active de la SNCF alors que les plus riches abondent aujourd'hui en France et dans le monde. La dette de la SNCF s'est accrue depuis des décennies pour atteindre aujourd'hui 55 milliards d'euros. L'Etat n'a jamais annulé cette dette et l'intérêt de celle-ci due par SNCF se monte à 3,5 milliards d'euros/an.

Le rapport Rivier de l'École Polytechnique de Lausanne a montré la nécessité absolue d'une rénovation des voies ferrées françaises. On doit seulement se réjouir d'entendre aujourd'hui parler d'une remise en service d'une ceinture ferroviaire (type RER) pour la métropole bordelaise.

Mais un danger persiste pour la SNCF avec laquelle on procède à une « alotisation » de secteurs d'activités au profit de sociétés privées.

☞ Les gens ne votent plus, ou pas assez, car déçus de la politique. Doit-on aller jusqu'à la possibilité de révocations des élus qui ne remplissent pas leur fonction et leur mission représentatives ?

☞ Un RIC pourrait être envisagé si les élus ne mettent pas en œuvre leurs engagements de campagne. Un contrôle périodique de cela (tous les 1, 2, 3, 4 ans...) pourrait être instauré : une destitution du président de la République pourrait être prise si ses engagements ne sont pas tenus.

☞ En cas de RIC, selon son résultat, on peut tomber dans une impasse politique majeure comme on le constate en Grande Bretagne avec le Brexit. On ne peut pas supprimer les élus.

☞ Un RIC peut être peu attractif pour une majorité d'électeurs comme on a pu le constater lors de nos référendums derniers en France. Par ailleurs il me semble qu'il faut laisser beaucoup plus d'un an à l'exécutif pour juger de la tenue des objectifs donnés en campagne.

☞ Si l'on obtient la mise en place de RIC il faut se rappeler des expériences précédentes de référendums dont les résultats n'ont pas été suivis par le gouvernement d'alors.

☞ Il existe un problème de séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) qui n'est pas respecté : on peut conclure qu'aujourd'hui nous sommes dans une « royauté républicaine ».

☞ L'augmentation de la CSG pour les retraités ne va pas avec une augmentation de leur pouvoir d'achat.

Le président devant les élus, lors des réunions du GDN auxquelles il participe très régulièrement ces temps-ci, est applaudi par ceux-ci : faut-il en déduire qu'ils sont d'accord avec le Président et sa politique ?

Le GDN est là pour faire gagner du temps à l'exécutif avant les élections. La juxtaposition des élections européennes de mai 2019 avec un éventuel RIC n'est pas recommandable.

Que fait-on réellement pour aider les jeunes aujourd'hui : le Président Macron semble être dans sa « bulle » face à ce problème majeur.

☞ Il serait bienvenu dans les 20 km autour de la métropole bordelaise de rendre tous les transports gratuits. Il faut par ailleurs augmenter le nombre de rames TER sur les voies ferrées actuelles au sein des territoires. Ce serait un bon début de solution pour la transition écologique.

Je pense que c'est une erreur de faire coïncider le cycle des mandats présidentiels et des députés tous les cinq ans. On trouverait une meilleure « respiration démocratique » en revenant au décalage 7/5 ans.

☞ Il n'y a pas de cohérence dans les transports locaux organisés par le Département auquel j'ai réclamé en vain une réorganisation de ceux-ci.

☞ Matthias Poniowski rappelle à l'assemblée qu'il convient de rester au niveau national dans le GDN autour des thèmes recommandés.

☞ Il faut conserver un système référendaire en France mais en prenant soin aux questions posées (cf. expérience des précédents référendums).

☞ On doit voir et entendre la colère des retraités sur le pouvoir d'achat au regard des dernières décisions du gouvernement (CSG, blocage des pensions...). Il faut relever les minimaux sociaux et le SMIC en recherchant de nouveaux financements.

☞ Je voudrais dénoncer les tarifs prohibitifs des EHPAD pour les personnes âgées à faible revenu. On peut constater aussi des différences importantes de coût mensuel des EHPAD entre la métropole et la campagne. Cela grève fortement les faibles ressources des personnes obligées d'être admises en EHPAD sur la métropole. Les aides à domicile sont insuffisantes. Nos anciens avec une petite retraite doivent être plus aidés que ceux qui ont une grosse retraite.

Pour les jeunes souvent en mal d'emploi ou désœuvrés je pense qu'il faudrait rétablir le service militaire obligatoire.

☞ On vit aujourd'hui moins bien que par le passé du travail. On doit proposer de rétribuer plus les jeunes qui sont souvent cantonnés dans des emplois en temps partiel, CDD... et sur des contrats avec aujourd'hui une prime d'activité.

En fait de manière globale on assiste aujourd'hui aux effets pervers d'une politique gouvernementale où la théorie du « ruissellement » ne s'applique pas dans la réalité.

☞ Je suis prête à travailler une journée supplémentaire (par mois ?) pour aider nos anciens. On pourrait aussi donner une subvention publique de 500 euros/mois aux étudiants en contre partie d'un service public sur 1 ou 2 ans après la fin de leurs études.

☞ On est aujourd'hui en guerre ouverte avec les salariés par les propositions du MEDEF reprises par le président Macron.

Le Conseil National de la Résistance à l'issue de la dernière guerre avait fait faire un « bond social » à la Nation au profit des travailleurs. Il en est ainsi de la mutuelle de la sécurité sociale d'alors qui coûtait moins cher au salarié que les mutuelles privées d'aujourd'hui.

On dénombre aujourd'hui environ 1 million de jeunes en situation précaire soutenus par leurs parents. Il faut conjointement rappeler le poids du coût des EHPAD pour les personnes âgées et leur famille.

☞ Les élus, contrairement à ce que certains pensent, ne sont pas « aux ordres » du Président Macron. Les élus font remonter constamment les problèmes qu'ils rencontrent dans leur mission de service public. En 2020 de nombreux maires, par lassitude, vont renoncer à se représenter aux élections municipales.

On évoque souvent le droit de vote : il faut participer, voter massivement, car on peut ainsi exprimer par cette voie ce que l'on veut en tant que citoyen auprès de l'Assemblée Nationale et du président de la république.

☞ Le résultat du référendum sur la constitution il y a quelques années (2005) a été ignoré en suivant par le gouvernement.

Que peut valoir le GDN d'aujourd'hui dans sa prise en compte dans des mesures concrètes par le gouvernement actuel ?

☞ Il faut revoir globalement notre mode de vie actuel, notamment au regard de l'évolution écologique incontournable pour notre monde au début du siècle. La jeunesse s'engage de plus en plus dans une transformation de notre mode de vie en profondeur (commerce, consommation, écologie, énergie...).

On se doit d'obliger dès à présent les grandes sociétés à réduire l'impact écologique comme par exemple la fabrication et l'emploi des pesticides.

Il est grand temps de prendre des mesures urgentes.

☞ Nous voulons que l'on discute rapidement d'une baisse de la CSG. Comment vont être prélevés à la source les impôts de l'année 2018 que nous devrions déclarer très prochainement ?

☞ Il y a des choses qui vont très mal dans la société française actuelle : l'exemple des multiples suicides dans le monde des agriculteurs et chez les policiers est un signe alarmant de ce mal-être.

☞ Trains gratuits : aujourd'hui environ 70% du coût total de ce type de transport est assuré par les fonds publics notamment par la Région pour les TER. On évoque la privatisation des voies ferrées : il n'en est rien, seuls des opérateurs privés seront amenés à faire circuler leurs trains sur le réseau ferré français en contrepartie d'un paiement de péages versés à SNCF Réseau.

☞ Equilibre entre retraités et travailleurs. La création d'un fond de pension étatisé pourrait apporter un capital dont les intérêts alimenteraient les futures retraites.

La multiplication des privatisations d'autoroutes est une erreur de gestion pour les comptes publics sur le long terme.

☞ On évoque souvent la fracture sociale entre les jeunes et les retraités. On néglige en cela une autre fracture importante qui est la « fracture numérique ». Quinze % de la population n'a pas accès à Internet. Tout le monde n'a pas un ordinateur, tout le monde ne sait pas se servir facilement d'un ordinateur, tout le monde n'accède pas encore au réseau Internet.

On pourrait, à l'instar de la « Maison de services au public » mise en place par la Communauté de Communes de Montesquieu à Léognan, multiplier dans les communes ces lieux de service aux citoyens. Cela faciliterait grandement leur accès aux services et fonctions publiques via Internet (de plus en plus obligatoires comme pour les impôts, Pôle Emploi ...).

☞ Matthias Poniatowski signale que des services publics itinérants sont assurés dans certains cas par des bus circulant sur les territoires éloignés des métropoles.

☞ La privatisation des services publics du téléphone (France Télécom devenue Orange) se montre aujourd'hui au travers de plusieurs opérateurs. Or l'Etat ne peut, semble-t-il, obliger ces opérateurs à installer partout la fibre optique. Que doit-on attendre en ce domaine ?

☞ Sur notre territoire la fibre optique devrait être installée d'ici 6 ans.

☞ Fonds de pensions. La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) gère les fonds pour les personnels de la fonction publique. Aujourd'hui la CDC participe à des financements importants pour des projets publics ou privés comme on peut le constater dans le cas de sa participation au financement de la LGV Tours-Bordeaux auprès de LISEA. Assistons-nous à une fuite de financement préjudiciable à la fonction publique ?

On doit évoquer le coût important pour les finances publiques françaises des transports routiers notamment internationaux. Ceux-ci ne participent pas à l'économie française (pas de prise de

carburant dans les stations françaises, pas de taxes...) et par contre dégradent fortement les réseaux routiers entretenus à grands frais par l'Etat et les collectivités territoriales : il faut envisager le retour de l'Ecotaxe pour ces poids lourds.

Certains pensent que la construction d'une LGV entre Bordeaux et l'Espagne résoudra le problème du « mur » de camions qui circulent sur cet axe. Il n'en est rien car le fret ferroviaire est à l'abandon et le ferroutage reste très limité en %.

☞ Je veux évoquer la mesure de suppression de la ½ part fiscale pour les veuves prise par Nicolas Sarkozy qui pénalise aujourd'hui nos anciens. On parle aussi maintenant d'une possible suppression des pensions de réversion aux veufs et veuves ce qui serait gravement préjudiciable à l'équilibre budgétaire de ces milliers de personnes déjà fragiles. Il faut que le gouvernement ne prenne pas une mesure injuste pour ces dernières.

☞ Ecotaxe. Je suis breton mais je dois signaler qu'il n'y a pas d'autoroute en Bretagne. Pour éviter le fiasco de l'Ecotaxe par l'action forte des Bérets Rouges il aurait fallu faire des propositions région par région.

☞ A la SNCF on est sensibilisé à l'écologie mais nos dirigeants ont coulé le fret ferroviaire depuis des décennies.

On doit dénoncer les adversaires de l'écologie que sont certaines grandes entreprises comme Monsanto. Cette dernière empoisonne la Terre avec ses pesticides et rend les paysans dépendants pour les traitements et les semences.

Il faut en cas d'atteinte à l'écosystème sanctionner les responsables physiques au pénal et non plus seulement les personnes morales (sociétés).

☞ Le vivre ensemble. L'urbanisation à outrance ne prend pas assez en compte la nécessité de mixité sociale (jeunes, personnes âgées...) et de services regroupés au sein des grands immeubles (commerces, crèches...).

☞ Le réseau Internet est dévolu de plus en plus au secteur privé. France Télécom avait autrefois une obligation de service public pour les télécommunications et le dépannage.

On assiste par ailleurs à une privatisation tous azimuts comme on le voit pour les aéroports, les autoroutes... Cela devrait être revu à la lumière du « service public ».

☞ Limitation de la vitesse à 80 km/h. Elle ne paraît pas une bonne mesure car elle fait notamment cohabiter dangereusement les véhicules légers et les poids lourds. On a des difficultés pour doubler ces derniers et ils sont parfois très près des véhicules légers qui les précèdent.

☞ On demande que l'on revienne sur l'indexation des retraites (actuellement de 0,3% alors qu'avant 2018 elles étaient revalorisées selon le taux d'inflation).

☞ Erik LOOT vient faire une brève conclusion en rappelant les thèmes principaux abordés par les participants à cette réunion du GDN. Il retient tout particulièrement le terme de besoin de « justice » que l'on retrouve dans les sujets tenants aux transports, aux retraites, au numérique, prise en compte du citoyen aux décisions issues du vote, sur le plan des prélèvements fiscaux...

Il souligne aussi les nombreuses questions soulevées par la problématique écologique.

☞ Christian Tamarelle vient conclure la réunion en remerciant tous les présents et en soulignant les nombreux sujets abordés sans qu'il y ait de conclusion obligatoire pour cet exercice au titre du GDN.

Quelques intervenants reprennent rapidement la parole pour évoquer des points qui les touchent spécialement.

☞ La privatisation à marche forcée dans de nombreux domaines de la vie courante est poussée par le gouvernement.

☞ Notre population incorpore de plus en plus de personnes âgées et les problèmes de succession entre époux deviennent alors difficiles sur le plan financier pour le survivant. Les frais déposés chez notaire sont conséquents et les milliards récoltés finissent dans les caisses de l'Etat. Quelle réforme peut-on attendre en ce domaine ?

Fin de la Réunion.